

Rester debout

La séance du Conseil municipal s'est ouverte par une minute de recueillement en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre. Bernard Corneille, Maire et Conseiller départemental, a ensuite proposé une motion, approuvée par le Conseil municipal, qui rend hommage aux victimes et qui appelle au rassemblement.

Moins d'un an après les attentats de janvier, la folie meurtrière de l'islamisme radical vient de frapper avec une violence inédite sur notre territoire national. (...)L'heure est au recueillement et à la compassion.

Le Conseil municipal rend ici hommage à toutes les victimes

et exprime son soutien aux familles, aux blessés et à leurs proches.

Mais l'heure est aussi à l'union puisque le but des assassins est de nous diviser. (...)Sachons leur opposer nos trois couleurs et notre devise, et sachons nous unir autour de nos valeurs universelles.

C'est pourquoi le Conseil municipal d'Othis appelle au rassemblement, dans l'affirmation de nos idéaux républicains, et à la préservation de la cohésion sociale et nationale.

Pour qu'ensemble et déterminés, avec la volonté d'être toujours debout, nous résistions face à la barbarie.



Rassemblement devant la Mairie lors du Deuil national le lundi 16 novembre à midi

Le Conseil municipal dit NON



Rapporteur : Bernard CORNEILLE

L'arrêté interpréfectoral portant fusion des Communautés d'agglomération Roissy Porte de France et Val de France et extension à 17 communes de la CCPMF, dont Othis, a été signé le 9 novembre dernier. Ainsi, les communes seine-et-marnaises concernées seront rattachées dès le 1^{er} janvier 2016 au Val d'Oise.

Quelques jours plus tôt, un projet de Schéma départemental de coopération intercommunale de Seine-et-Marne était notifié aux communes, qui avaient un délai de deux mois pour donner leur avis sur ce projet.

Notre territoire intercommunal n'étant pas concerné par la loi portant modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

(MAPTAM), le Conseil municipal s'oppose catégoriquement au rattachement des 17 communes au Val d'Oise et refuse ainsi la carte du Schéma départemental de coopération intercommunale présentée par le Préfet, ce projet considérant comme défini le démantèlement de notre intercommunalité actuelle.

Or tout n'est pas encore perdu,

puisque des actions en justice ont été lancées.

Il est inadmissible et révoltant que l'avis des élus et des population ait été considéré avec autant de mépris et que les directives préfectorales, et donc gouvernementales, aient été maintenues malgré les nombreuses actions menées depuis des mois par l'ensemble des acteurs locaux.



Social

Droits des femmes et des familles



Rapporteur : Viviane DIDIER

Le Conseil municipal a renouvelé la convention de partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-et-Marne (CIDFF77) pour l'année 2016.

Le CIDFF77 offre aux usagers un service gratuit d'information juridique, confidentielle et personnalisée.



Des permanences sont tenues les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois au CCAS.

Recensement

Recrutement d'agents recenseurs



Rapporteur : Pierre ARCAMONE

Le recensement de la population dans notre commune se déroulera du 21 janvier au 20 février prochains. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

La commune d'Othis recrute des agents recenseurs (postes rémunérés):

Profil :

→ Disponibilité durant toute la période, sachant que 2 demi-journées de formation auront lieu début janvier.

→ Stabilité dans la fonction, capacité relationnelle, courtoisie, moralité et neutralité, discrétion, ordre et méthode, ténacité.



→ Très bonne connaissance de la ville d'Othis.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer une lettre de motivation en précisant votre situation professionnelle actuelle et votre CV à l'adresse suivante – avant le 20 décembre 2015 :

Mairie – Service recensement
4/6 rue Gérard de Nerval
77280 Othis

Subventions

Théâtre, sport, musique



Rapporteur : Christian DOMENC

Plusieurs subventions ont été allouées par le Conseil municipal au profit d'associations sportives et culturelles de la ville:

→ Subvention de fonctionnement au Centre d'animation socio-culturelle pour son activité «Théâtre» ;
→ Subvention de fonctionnement au Club Omnisports pour l'Ecole des Sports ;

→ Subvention exceptionnelle à l'Ecole de chant et de musique pour l'organisation d'un Festi-



val de Jazz qui s'est tenu le 6 novembre dernier (photo ci-dessus).

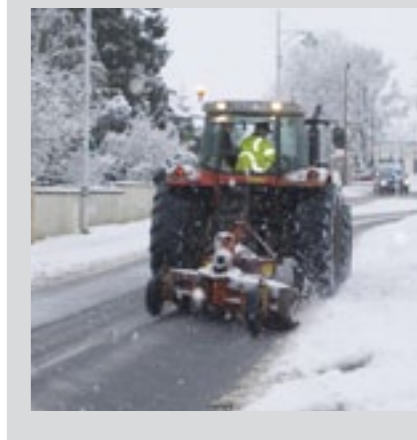
Urbanisme

Viabilité hivernale



Rapporteur : Jean-Luc POLI

Le Conseil municipal a décidé de signer une convention avec le Conseil départemental qui fixe les conditions d'intervention de la commune lors des opérations de déneigement sur le réseau départemental en période hivernale, entre la mi-novembre et le mi-mars.



Livraison de repas

Groupement de commande



Rapporteur : Catherine BERNASZUK

Le Conseil municipal a décidé d'approuver la constitution d'un groupement de commande ayant pour objet la passation d'un marché pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide à destination des écoles, des centres de loisirs et le portage à domicile.

Carrefour giratoire

Acquisition de terrains



Rapporteur :
Jean-Paul LECOMPTE



Suite au tragique accident survenu en janvier 2014 au carrefour entre Othis et Dammartin-en-Goële, de nombreux habitants et élus se sont mobilisés pour qu'un aménagement routier réduise la dangerosité de cette intersection.

Dans sa séance du 2 octobre dernier, le Conseil départemental a acté la construction d'un carrefour giratoire. Ce nouvel équipement sera financé par le Département, par l'amé-

nageur Nexity et par les deux communes.

La réalisation du giratoire nécessite l'acquisition de terrains complémentaires situés sur la commune d'Othis, puisque l'équipement empiétera sur la bande achetée récemment qui a permis de réaliser un cheminement piétonnier. Ce cheminement devra donc être décalé pour réaliser le giratoire.

Les travaux devraient débuter en

juillet 2016. Ce giratoire devrait mieux réguler et sécuriser le trafic sur la RD13. Un trafic dont la progression constante est due à l'urbanisation massive de la ZAC de la Folle Emprince à Dammartin-en-Goële et à l'évitement de la Nationale 2. Et qui augmentera plus encore avec la création d'une zone d'activités logistiques de plus de 50 000 m² à Dammartin-en-Goële alors que les infrastructures routières sont d'ores et déjà saturées (N2 et RD13).

Informations

→Pétition La Poste

Lancée il y a quelques semaines, la pétition pour le rétablissement des horaires du bureau de Poste d'Othis a d'ores et déjà recueilli près de 550 signatures. Si vous souhaitez signer la pétition, rendez-vous sur le site de la ville www.othis.fr ou à l'accueil de la Mairie.

→Désolidarisation

Par courrier en date du 28 octobre dernier, Monsieur Marc Sornique et Madame Nathalie Winchenne, Conseillers municipaux d'opposition, ont déclaré se désolidariser de Monsieur Cédric Nadotti et de la liste Othis 2014.

→Poème

Bernard Corneille a lu un poème écrit par Monsieur Didier Le Mouel, habitant de notre commune, qui a voulu s'exprimer suite aux attentats (ci-contre).

